

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En référence à l'article L 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales,

le Conseil Municipal de la Commune

de VIRIEU LE GRAND

se réunira salle de la Mairie

le vendredi 20 mars 2026

à 20h.

Ordre du jour :

1. Installation du nouveau conseil municipal.
2. Election du Maire.
3. Détermination du nombre d'Adjoint.
4. Election des Adjoint.
5. Lecture de la charte de l'élus local par le maire élus.